

**Assemblée Générale des Actionnaires  
de la société ATENOR GROUP en date du 25 avril 2014**

**PROCURATION**

Le/La soussigné(e) <sup>(1)</sup> \_\_\_\_\_  
propriétaire de <sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_ actions  
de la société **ATENOR GROUP**  
déclare donner, par la présente à M. <sup>(1)</sup> \_\_\_\_\_  
pouvoir de le/la représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire d'Atenor Group qui se tiendra le  
**25 avril 2014** avec l'ordre du jour suivant:

**Assemblée Générale Ordinaire :**

- 1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire sur l'exercice 2013**
- 2. Approbation des comptes annuels et de l'affectation du résultat**  
Proposition de décision :  
Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2013, en ce compris l'affectation du résultat proposée par le Conseil d'Administration, soit l'attribution (i) d'un dividende brut par action de € 2,00 pour les seules actions dont le droit au dividende n'est pas suspendu et (ii) des tantièmes à hauteur de € 225.000.  
*Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]<sup>(5)</sup>.*
- 3. Présentation de la décision du Conseil d'Administration de proposer un dividende optionnel (et ses modalités)**
- 4. Décharge**  
Proposition de décision  
Décharge par vote séparé aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2013.  
*Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]<sup>(5)</sup>.*
- 5. Nomination**  
Proposition de décision  
Sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération: renouvellement du mandat d'administrateur de la sprl SOGESTRA représentée par Nadine Lemaître. Ce mandat d'une durée de trois ans pourra être rémunéré et arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires de 2017.  
*Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]<sup>(5)</sup>.*
- 6. Présentation du Rapport de Rémunération**  
Proposition de décision  
Approbation du Rapport de Rémunération  
*Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]<sup>(5)</sup>.*
- 7. Plan d'options**  
Proposition de décision  
Conformément à l'Article 520ter du Code des sociétés et/ou la Charte de Gouvernance d'Entreprise, approbation:
  - de l'attribution annuelle, aux membres du management (y inclus les administrateurs exécutifs) d'options sur actions de la s.a. ATENOR GROUP PARTICIPATIONS pour un prix d'exercice qui ne peut être inférieur à la valeur réelle des actions, déterminée sur avis conforme du commissaire de la s.a. ATENOR GROUP PARTICIPATIONS.  
*Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]<sup>(5)</sup>.*
  - du fait que ces options sont exerçables moins de 3 ans après leur attribution.  
*Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]<sup>(5)</sup>.*
  - du fait que les avantages à retirer, le cas échéant, de l'exercice de ces options ne sont pas soumis aux limitations applicables aux rémunérations variables.  
*Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]<sup>(5)</sup>.*

Proposition de décision

Conformément aux dispositions du Corporate Governance Charter, ratification:

- de l'émission d'un plan d'options sur actions de la s.a. ATENOR GROUP INVESTMENTS destiné aux membres du management, du personnel ou des organes sociaux de la Société ou de ses filiales, portant sur un maximum de 150.000 actions, à attribuer au cours des années 2013 à 2015.

*Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]<sup>(5)</sup>.*

**8. Pouvoirs**

Proposition de décision

Conférer tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour l'exécution des décisions prises.

*Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]<sup>(5)</sup>.*

En ce qui concerne de sujets à traiter nouveaux inscrits à l'ordre du jour conformément à l'article 533ter C.Soc., le mandataire est autorisé [à voter sur les sujets]/[doit s'abstenir]<sup>(4)</sup>.

Les droits et obligations des mandataires sont décrits dans la convocation reprise sur [www.atenor.be](http://www.atenor.be).

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2014

Signature <sup>(3)</sup>

(1) nom - prénom - domicile

(2) nombre d'actions en toutes lettres

(3) faire précéder la signature de la mention « *Bon pour pouvoir* »

(4) biffer un des deux options (en absence d'un choix, le mandataire sera censé de devoir s'abstenir)

(5) biffer deux des trois options (en absence d'un choix, le mandataire sera instruit de devoir voter en faveur)